

Possibilité de s'inscrire sur le site <http://chronometrage.sportcommunication.info/>

Ou Inscription par voie postale ci-dessous **jusqu'au 23 mars 2018** :

Je participe à la course suivante

- Epreuve jeunes 6 à 9 ans : 5€ (6€ sur place)
- Epreuve jeunes 10 à 13 ans : 5€ (6€ sur place)
- Epreuve minimes (distance XS) : 13€ (15€ sur place)
- Distances XS (2 distances XS sur la journée) : 18€ (20€ sur place)
- Par équipe Distances XS (2 distances XS sur la journée) : 20€ (24€ sur place)

INDIVIDUEL

NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance :

N° de licence : Club:

Adresse :

E-mail :

EQUIPES (distances XS seulement et à partir de la catégorie benjamin)

Nageur NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance :

N° de licence : Club:

Coureur NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance :

N° de licence : Club :

Adresse :

E-mail :

Epreuve ouverte aux licenciés et non licenciés

Conformément à la législation en vigueur, les personnes non licenciées FFTRI peuvent accéder à la compétition moyennant la prise d'un PASS COMPETITION sur place (3€) et de la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aquathlon/triathlon/sport ou de la discipline concernée pour le relais, en compétition, datant de moins d'un an à la date d'inscription.

Les mineurs non licenciés FFTRI doivent présenter l'autorisation parentale ci-dessous, signée par un responsable légal.

Par sa participation à l'aquathlon de Saint-Etienne, chaque concurrent autorise les organisateurs à reproduire par tous moyens techniques et sur tous supports et à diffuser son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'aquathlon de Saint-Etienne.

Autorisation parentale pour les mineurs non licenciés FFTRI :

Je soussigné(e),, père/mère/tuteur de l'enfant, atteste autoriser celui-ci à participer à l'Aquathlon Stéphanois et autorise l'organisateur à prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité de celui-ci.

Fait à : Le :

Signature :

Bulletin d'inscription, photocopie de la licence ou du certificat médical et chèque à l'ordre de ASMSETRI42 à envoyer **avant le 23 mars 2018** à :

Caroline PERRIN, 12 impasse de la Fontgrouse, ROCHETAILLÉE, 42100 ST ETIENNE

Rappel : les minimes courent le matin à 11h30 sur la distance XS